PROCÈS-VERBAL DE LA 34° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC, TENUE LE 7 JUIN 2008, À L'HOTEL AMBASSADEUR DE QUÉBEC, À 9H.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La présidente, Nathaly Roy, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux participants-es à l'assemblée générale annuelle de la FAFMRQ. Enfin, la présidente présente les membres du conseil d'administration 2007-2008 ainsi que le personnel de la Fédération. Elle souligne l'absence de la secrétaire du conseil d'administration, Madame Chantale Proulx ainsi que de l'administratrice Madame Danielle Martin, pour des raisons de santé.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification de la liste officielle des présences, la présidente informe l'assemblée que 22 associations ayant le statut de membre actif sont actuellement présentes. Le quorum de (12) membres est donc atteint. Les associations sont représentées par 33 délégués-es, dont 11 sont des membres du conseil d'administration.

Étaient présents-es avec droit de vote :

Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe : Lucie Tétreault, Gaëtan Vallières, France Gélinas.

Association des familles monoparentales et recomposées La Chaudière : Nancy Lacroix, Sylvie Houle

Association des familles monoparentales et recomposées La Relance : Nancy Labrie Bonjour Soleil, Regroupement de familles monoparentales : Mélanie Gendron, Isabelle Leclair

Carrefour familles monoparentales de Charlesbourg : Danielle Richard, Julie Mayrand Carrefour familles monoparentales de Portneuf : Isabelle Falardeau

Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec : Alain Bilodeau, Ginette Boisvert

Centre haïtien d'action familiale : Marie-Suzie Weche Halte la Ressource : Marie-Josée Mukeni Mukeba

Info-Éveil de la région de Matane : Michelle Bossé, Nicole St-Laurent

La Petite maison de la Miséricorde : Michelle Pelletier

Le SEP (Service d'Entraide Passerelle) : Laurence Lagouarde L'organisme communautaire Horizon nouveau : Rosaire Pelletier

Parents Uniques des Laurentides : Martin Éthier Parents-Branchés d'Alma : Micheline Bolduc Pères séparés : Marc Dupont, Michel Leblanc

Re-Nou-Vie: Nancy Desnoyers, Véronique Mimeault

Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval : Sylvie Piché Regroupement des Séparées et Divorcées de l'Ouest de l'Île : Nicole Monette, Marc Mercier

Repère: Mohammed Barhone, M'hamed El-Houari

Réseau d'aide aux familles en transition (RAFT) : Nathaly Roy

Sources Vives, familles monoparentales et recomposées : Johanne Dumais

Étaient aussi présentes, sans droit de vote : Nicole Lacelle, présidente d'assemblée, Martine Ferland, secrétaire d'assemblée ainsi que les membres du personnel du siège social : Sylvie Lévesque, directrice générale, Carole Benjamin, agente de liaison et de développement et Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication.

3- NOMINATION D'UN-E PRÉSIDENT-E ET D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

07.06.08.01

Il est proposé par Nancy Desnoyers et appuyé par Michelle Bossé que Nicole Lacelle soit désignée présidente d'assemblée. Il est par la suite proposé par Lucie Tétreault et appuyé par Isabelle Falardeau que Martine Ferland agisse comme secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4- PRÉSENTATION DES OBSERVATEURS-TRICES

La présidente d'assemblée informe l'assemblée qu'il n'y aura pas d'observateur-trice cette année.

5- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

07.06.08.02

Il est proposé par Sylvie Houle et appuyé par Marie-Suzie Weche d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 9 JUIN 2007

La présidente d'assemblée demande si les personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle de 2007, désirent apporter des modifications au procès-verbal du 9 juin 2007.

07.06.08.03

Il est proposé par Gaëtan Vallières et appuyé par Lucie Tétreault, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2007 soit adopté tel quel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007-2008

Nathaly Roy présente le mot de la présidente et fait un survol des activités de l'année avant de passer la parole au personnel de la Fédération. Le rapport annuel est présenté sous forme interactive avec des sketches et des chansons tant par les membres du personnel que du conseil d'administration.

Cette façon de présenter le rapport annuel est toujours très appréciée des membres. Elle permet de rendre amusant le contenu d'un document sérieux. Les participants-es soulignent l'excellent travail du conseil d'administration et de l'équipe ainsi que l'originalité de la présentation. Par la suite, lors de la discussion, il y a questionnement sur le partenariat; Gouvernement du Québec versus La Fondation Chagnon.

07.06.08.04

Il est proposé par Nancy Desnoyers et appuyé par Michelle Bossé, qu'au cours de l'année 2008-2009, chacune des associations, informe la Fédération de toutes initiatives prises dans son milieu concernant la Fondation Chagnon.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.06.08.05

Il est proposé par Isabelle Falardeau et appuyé par Rosaire Pelletier que le rapport d'activités 2007-2008 soit adopté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2007-2008

La trésorière, Sylvie Piché, présente les états financiers. Elle fait remarquer qu'à l'intérieur du rapport, les pages 4 et 5 ont été inversées. Quelques éclaircissements sont par ailleurs donnés aux membres.

07.06.08.06

Il est proposé par Rosaire Pelletier et appuyé par Sylvie Houle que les états financiers de la FAFMRQ 2007-2008 soient adoptés tels que présentés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9- PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008-2009

La trésorière, Sylvie Piché, présente les prévisions budgétaires pour l'année 2008-2009. Cette dernière répond à des questions de clarification.

Les prévisions budgétaires sont reçues par l'assemblée.

10-NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

La trésorière mentionne que la Fédération est très satisfaite de la vérification effectuée par la firme Morin, Desrochers et Beaulieu, située dans la région de Québec.

07.06.08.07

Il est proposé par Ginette Boisvert, appuyé par Marie-Josée Mukeni Mukeba de reconduire la firme comptable Morin, Desrochers et Beaulieu pour l'exercice financier 2008-2009.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11-PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRIORITÉS 2008-2009

Les priorités, telles que présentées dans le rapport annuel de la FAFMRQ 2007-2008, sont les suivantes :

- 1- Congrès d'orientation
- 2- La situation juridique des conjoints de fait
- 3- Pauvreté
- 4- Promouvoir une politique familiale
- 5- Fiscalité et familles recomposées

Les priorités sont présentées par Laurence Lagouarde, Lucie Tétreault, Nancy Labrie, Marie-Suzie Weche et Micheline Bolduc. Les priorités sont présentées en bloc pour adoption.

07.06.08.08

Il est proposé par Gaëtan Vallières et appuyé par Marie-Suzie Weche d'adopter les priorités 2008-2009.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12- ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

07.06.08.09

Il est proposé par Marie-Suzie Weche et appuyé par Sylvie Houle que Nicole Lacelle et Martine Ferland soient nommées respectivement présidente et secrétaire d'élection et il est également proposé par Johanne Dumais et appuyé par M'Hamed El Houari que Carole Benjamin et Lorraine Desjardins soient désignées scrutatrices.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Explication des procédures d'élection.

Extrait des règlements généraux : 3.2 Conseil d'administration

Art.22 Composition

Le Conseil d'administration se compose de 9 membres sont 8 proviennent des associations ayant le statut de membre actif plus le-la président-e élu-e par l'assemblée générale.

Dans le but de permettre une représentativité de l'ensemble du Québec, deux associations maximum par région* peuvent être élues au conseil d'administration

* On entend par région, les 17 régions administratives.

12.1- RAPPORT DES MISES EN CANDIDATURES À LA PRÉSIDENCE ET ÉLECTION

La présidente informe l'assemblée qu'une seule candidature, en conformité aux règlements généraux, a été reçue dans les délais prescrits et est en règle. Elle demande à Madame Nathaly Roy si elle accepte toujours la candidature, celle-ci accepte.

• Nathaly Roy, coordonnatrice à l'Association Réseau d'aide aux familles en transition (RAFT) de la région de la Mauricie /Centre du Québec, est donc élue à la présidence.

12.2- RAPPORT DES MISES EN CANDIDATURES DES MEMBRES DU CA ET ÉLECTION

La présidente informe l'assemblée, que 6 candidatures ont été reçues en date du 7 mai 2008 et elles sont en règle. Il s'agit de Nancy Labrie, la Relance de Dolbeau, de Lucie Tétreault, de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe, de Marie-Suzie Weche, du Centre Haïtien d'action familiale, de Sylvie Piché, du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval, de Laurence Lagouarde, du Service d'entraide Passerelle (SEP) et de Chantale Proulx, du Réseau d'aide aux familles en transition (RAFT). Il reste donc 2 postes à combler.

Une septième candidature a été reçue après le 7 mai 2008, soit celle de Lucie Roch, du Réseau d'aide aux familles monoparentales de l'Estrie (RAME). Nous avons reçu son formulaire de mise en candidature ainsi que la résolution du conseil d'administration en bonne et due forme.

La période de mises en candidatures est donc ouverte :

La candidature d'Alain Bilodeau, du Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec (CFMRQ), est proposée par Lucie Tétreault et appuyée par Marie-Suzie Weche.

On procède à la fermeture des mises en candidatures. La présidente demande à chacune des personnes proposées leur intérêt à faire partie du conseil d'administration. Les personnes répondent toutes oui et comme il y avait 2 postes à combler, elles sont élues par acclamation.

13-PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAFMRQ 2008-2009

Le conseil d'administration pour l'année 2008-2009 est le suivant :

À la présidence : Nathaly Roy

Membres du conseil d'administration: Nancy Labrie, de la Relance de Dolbeau (Lac St-Jean), Lucie Tétreault, de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe, (Montérégie), Marie-Suzie Weche, du Centre haïtien d'action familiale (Montréal), Laurence Lagouarde de SEP (Montréal), Sylvie Piché, du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval, Chantale Proulx, du Réseau d'aide aux familles en transition (RAFT-Mauricie/Centre du Québec), Lucie Roch, Réseau d'aide aux familles monoparentales de l'Estrie (RAME) et Alain Bilodeau du Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec (CFMRQ).

14- FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES 2008-2009

07.06.08.10

Il est proposé par Martin Éthier et appuyé par Michelle Bossé que la cotisation annuelle pour tous les types de membres soit reconduite de la façon suivante :

Pour les membres actifs :

Les associations ayant un budget global qui se situe entre 0 \$ et 50 000 \$ la cotisation s'élève à 25\$.

Les associations ayant un budget global qui se situe entre : 50 001 \$ et 100 000 \$, la cotisation s'élève à 50\$.

Les associations ayant un budget global qui se situe à 100 001 \$ et plus, la cotisation s'élève à 75 \$. Pour les membres associés : la cotisation s'élève à 75 \$.

Pour les membres individuels : la cotisation s'élève à 30 \$.

La proposition de reconduction de la cotisation annuelle est adoptée à l'unanimité.

15- DIVERS

Sylvie Lévesque, distribue le résumé du rapport de recherche sur la mise en oeuvre de la politique de reconnaissance de l'action communautaire réalisé par l'équipe de Deena White de l'Université de Montréal. Le rapport complet de recherche est disponible sur le site Internet www.evalprsac.com.

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

07-06-08-11

Marie-Suzie Weche propose une motion de félicitations à la permanence de la Fédération pour l'animation de la journée et le déroulement, ainsi qu'à Nicole Lacelle et Martine Ferland pour leur travail. Elle est appuyée par Marie-Josée Mukeni Mukeba.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente annonce que l'ordre du jour étant épuisé, il ne reste qu'à remercier toutes les personnes présentes pour le bon déroulement de l'assemblée.

07-06-08-12

À 13h45, il est proposé par Rosaire Pelletier et appuyé par Isabelle Falardeau, que l'assemblée soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.